

Les Rencontres de la Solidarité Alimentaire

31 mars 2026 - DIJON



PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Paul MOURIER, Préfet de région Bourgogne-Franche-Comté





PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Sylvie TORRES,
Présidente d'Active Pôle de l'économie solidaire

Marion VILLAR,
Cheffe de projets de l'association



PROGRAMME DE LA JOURNÉE

◆ 10H10 – 12h15 : ATELIERS sur les projets

✓ ATELIER A1 « Développer des alliances locales de solidarités » – Salle SIGMA
Animatrice Marianne DESFRETIER

✓ ATELIER A2 « Développer des alliances locales de solidarités » - AMPHITHÉÂTRE
Animatrice Sylvie TORRES

ATELIER B « Participer aux actions de lutte contre la précarité alimentaire au sein des PAT » Salle ROME – Animatrice Marie JONNARD

✓ Atelier C « Soutenir des expérimentations innovantes » - Salle TOKYO
Animatrice Alice MEUNIER

✓ Atelier D « Améliorer la couverture territoriale » - Salle PARIS
Animatrice Céline Marion VILLAR

PROGRAMME DE LA JOURNÉE

- ◆ **12h15 – 13h45 : REPAS (*Self du CREPS*)**
- ✓ **12h15 : personnes des ateliers A1 et A2**
- ✓ **12h30 : personnes de l'atelier B**
- ✓ **12h45 : personnes des ateliers C et D**

- ◆ **13h45 : TABLE RONDE sur la Sécurité Sociale de l'Alimentation
(*Amphithéâtre*)**
- ◆ **15h : ÉCHANGES sur la mesure d'impact social
(*Amphithéâtre*)**
- ◆ **15h30 : CONCLUSION**

DÉJEUNER



Les Rencontres de la Solidarité Alimentaire

31 mars 2026 - DIJON

Suite du programme

- ♦ **13h45 : TABLE RONDE** sur la Sécurité Sociale de l'Alimentation
(Amphithéâtre)
- ♦ **15h : ÉCHANGES** sur la mesure d'impact social
(Amphithéâtre)
- ♦ **15H30 : CONCLUSION**



PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ

*Liberté
Égalité
Fraternité*



La Sécurité Sociale de l'Alimentation, panorama des expérimentations en Bourgogne-Franche-Comté





**Vivien BOURGEON,
Agronome**

**Membre d'Ingénieurs sans frontières Agrista
Membre du collectif national Pour une SSA**

Les origines de la Sécurité sociale

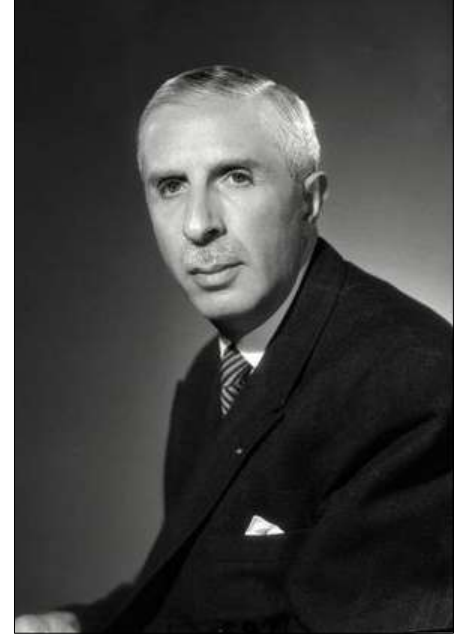


Ambroise CROIZAT

- Ouvrier
- Syndicaliste CGT
- Communiste
- Ministre du Travail du 21 novembre 1945 au 04 mai 1947

Pierre LAROQUE

- Haut fonctionnaire
- Directeur général des assurances sociales puis de la Sécurité sociale d'octobre 1944 à octobre 1951



- **04 et 19 octobre 1945** : ordonnances sur la gouvernance et le montant des prestations
- **1^{er} juillet 1946** : entrée en vigueur de la Sécurité sociale

Les origines de la Sécurité sociale

*« De chacun selon ses
moyens à chacun selon ses
besoins »*

4 principes originels

- **Unicité des caisses** : une caisse par département pour la maladie, la vieillesse et la maternité
- **Universalité**
- **Solidarité** : financement par la socialisation d'une partie de la valeur produite par le travail via la cotisation
- **Démocratie sociale** : élection des conseils d'administration des caisses de Sécurité sociale composés à 75% des syndicats de salariés et à 25% des représentants du patronat (1^{ères} élections le 24 avril 1947)

Les origines de la Sécurité sociale de l'alimentation

- L'impossibilité de transformer l'agriculture uniquement par des politiques agricoles (installation, agroécologie, bio, circuits courts et de proximité).
 - Il ne suffit pas de produire de bons aliments, il faut aussi que les mangeurs puissent les acheter d'où la nécessité de politiques alimentaires.
- La nécessité de dépasser l'aide alimentaire afin de penser l'accès de toutes et tous à une alimentation choisie (démocratie alimentaire).
 - Il s'agit de rendre effectif le droit à l'alimentation, d'autant plus dans un contexte de forte croissance de la précarité alimentaire.
- Les travaux sur l'organisation démocratique de l'économie de la santé grâce à la branche maladie du régime de la Sécurité sociale à ses débuts (1946-1959) qui servent d'inspiration pour le secteur de l'alimentation.

La Sécurité sociale de l'alimentation : 9 ans déjà !



De mai 2017 à février 2019

Réflexions au sein d'ISF Agrista suivies de rencontres bilatérales

26 février 2019

1^{ère} communication sur la SSA
par ISF Agrista

18 mai 2020

1^{ère} communication sur *collectif Pour une SSA*
par ISF Agrista et Réseau Civam.

basta!

Débats

**Pour une Sécurité sociale de l'alimentation :
« Comme la santé, l'alimentation doit sortir
d'une logique de marché »**

Près de 5 millions de familles sont dépendantes de l'aide alimentaire en France. Face aux dépenses contraintes, de plus en plus de personnes ne sont plus en mesure d'exprimer leurs préférences alimentaires, et sont obligées de se tourner vers les produits low-cost de l'agro-industrie, néfastes pour la santé comme pour l'environnement. Pourtant, les alternatives existent ! Pour les soutenir, l'association Ingénieurs sans frontières propose la création d'une sécurité sociale de l'alimentation : réserver un budget de 150 euros par personne et par mois à des produits bio, frais et de proximité. Explications.

par Ingénieurs sans frontières

26 février 2019 à 11h28, modifié le 12 octobre 2021 à 08h15 ♦ 6 min. ☺



Reporterre
Le média de l'écologie

Tribune – Alimentation

**Créons une sécurité sociale de
l'alimentation pour enrayer la faim**



En France, nous peinons encore à mettre à l'abri de la faim. Les auteurs de cette tribune proposent donc la mise en place d'une sécurité sociale de l'alimentation, pour plus d'équité sociale, pour transformer notre modèle agricole et prendre ainsi soin de l'environnement.

Des paysannes, agricultrices,
citoyennes, précaires,
chercheuses,
entrepreneuses,
commerçantes

18 mai 2020 à 09h25
Mis à jour le 20 mai 2020 à
10h13

Durée de lecture : 8 minutes

Alimentation Covid-19



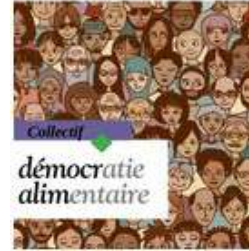
Abonnez-vous à la lettre
d'Info de Reporterre

- La Quotidienne
- L'Hebdomadaire
- L'Annuaire

Courriel

Valider

Le Collectif pour une Sécurité sociale de l'alimentation



Les Greniers d'Abondance

L'atelier paysan



+ 30aine d'expérimentations locales (réseau inter-caisses)



Créer une nouvelle branche de la Sécurité sociale !

La Sécurité sociale de l'alimentation

Distribuer à tout le monde, chaque mois, sur une « carte vitale de l'alimentation », une somme permettant d'acheter des produits alimentaires conventionnés.



Les 3 piliers fondamentaux :

1. Universalité
2. Conventionnement démocratique dans les caisses locales d'alimentation
3. Financement par la cotisation sociale

Pilier 1 : Universalité

Tout le monde reçoit 150€ par mois pour acheter des produits conventionnés.

« *Une politique pour les pauvres reste une pauvre politique* » donc même B. Arnault reçoit!

Tout le monde utilise sa carte vitale chez le médecin quels que soient ses moyens. Personne n'imagine distribuer des "chèques santé" aux personnes précaires.

Chiffres références

- 300 €/mois = budget alimentaire moyen pour un français (à domicile ou en dehors)
Source : [INSEE – 2015 – 50 ans de consommation alimentaire](#)
- 60 €/mois = budget alimentaire des plus précaires

Source : [ATD Quart Monde – 2019 – Se nourrir dignement et durablement avec 57€ par mois ?](#)

Pilier 2 : Conventionnement démocratique au sein des caisses locales d'alimentation

Élaboration démocratique des critères de conventionnement

- en tant que citoyen et non plus en tant que consommateur

Objectif : assurer une représentation de la diversité du territoire et garantir l'accès à une information objective, plurielle et hors des injonctions de la publicité **comme dans les Conventions citoyennes.**

A définir : échelle, mécanisme de représentation, mécanisme de prise de décision, compensations financières/temps des personnes impliquées...

Tout type de structure pourront être conventionnées si elles respectent les critères : agriculteurs, transformateurs, restaurateurs, distributeurs...

Pilier 3 : Financement par la cotisation

Note

[Sécurité sociale de l'alimentation et budgets alimentaires des ménages](#)

(Tanguy Martin)

Budget total = environ **120 milliards€ par an**

Cotisations VS impôts

- **Cotisations = socialisation** d'une partie de la richesse créée = réduction du profit
- Impôts / Taxes = redistribution = rend le profit et les inégalités indispensables

Quelle assiette de cotisation ? Sur les salaires ou sur la valeur ajoutée de l'entreprise ?
Si assiette identique à la Sécu de la santé alors le **taux de cotisation serait d'environ 10%**.

A titre de comparaison

- 9,3 milliards€ d'aides PAC reçues par la France en 2023
- 221,6 milliards€ de prestations versées par la branche maladie de la Sécurité sociale en 2022

Source PAC : [Ministère de l'Agriculture - 2023](#)

Source prestations santé : [Gouvernement - Chiffres clés de la Sécurité sociale 2022](#)

Les coûts cachés de notre alimentation

Source :

[Etude « L'injuste prix de notre alimentation » - 2024](#)

120 milliards €
Sécurité sociale de l'alimentation

48 milliards €
Soutiens publics au système alimentaire

+

19 milliards €
Réparations et compensations
des impacts négatifs du système
alimentaire

+

??? €

Coûts inestimables
Dégradation des sols, exposition aux
pesticides, perte de biodiversité, perte de
sens, ...



Cotisations
(120 milliards€/an)

Cotisants



Caisses locales de SSA



Cotisations
(120 milliards€/an)

Cotisants



Caisses locales de SSA



Conventionnement



Paysans



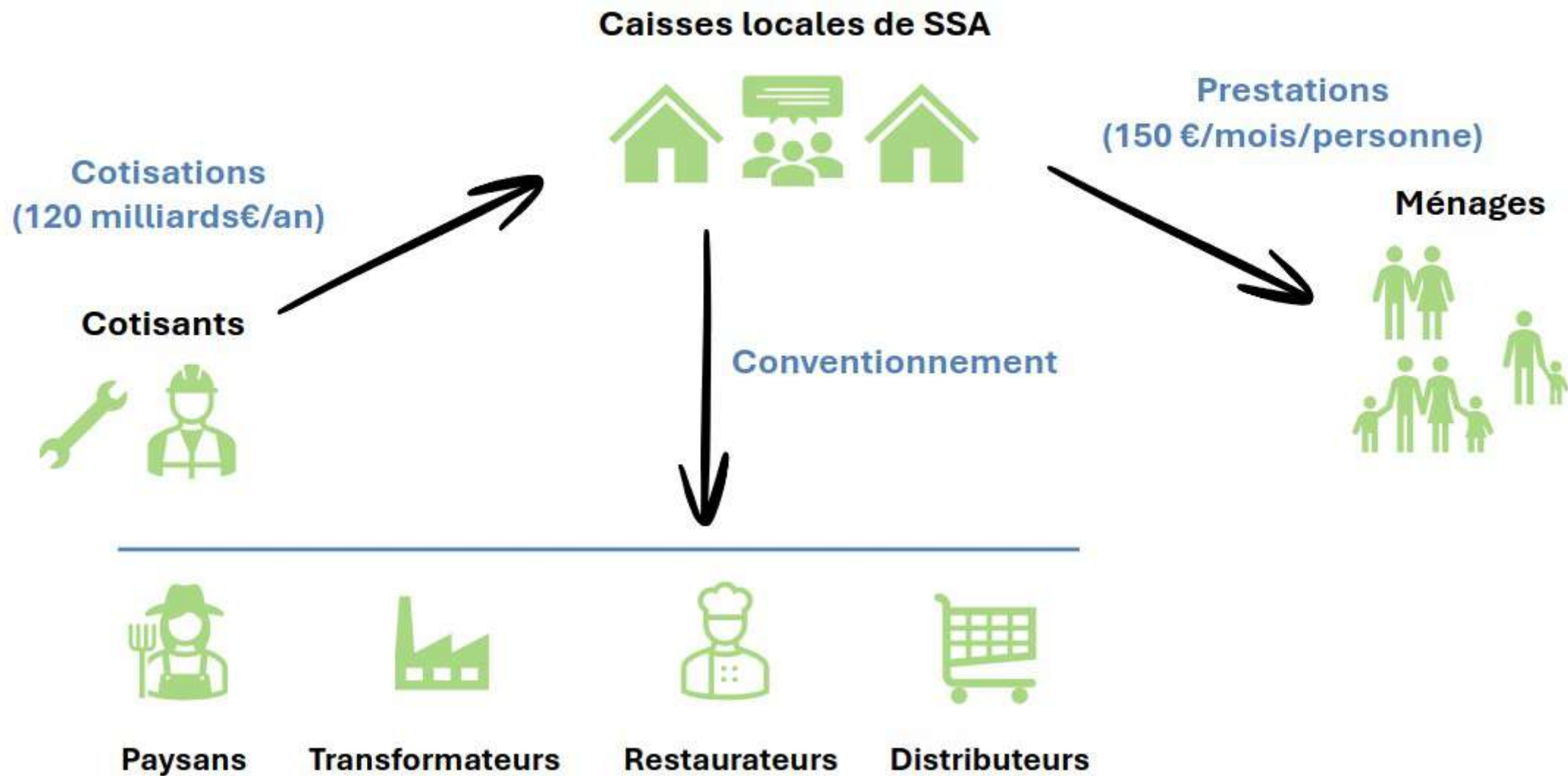
Transformateurs

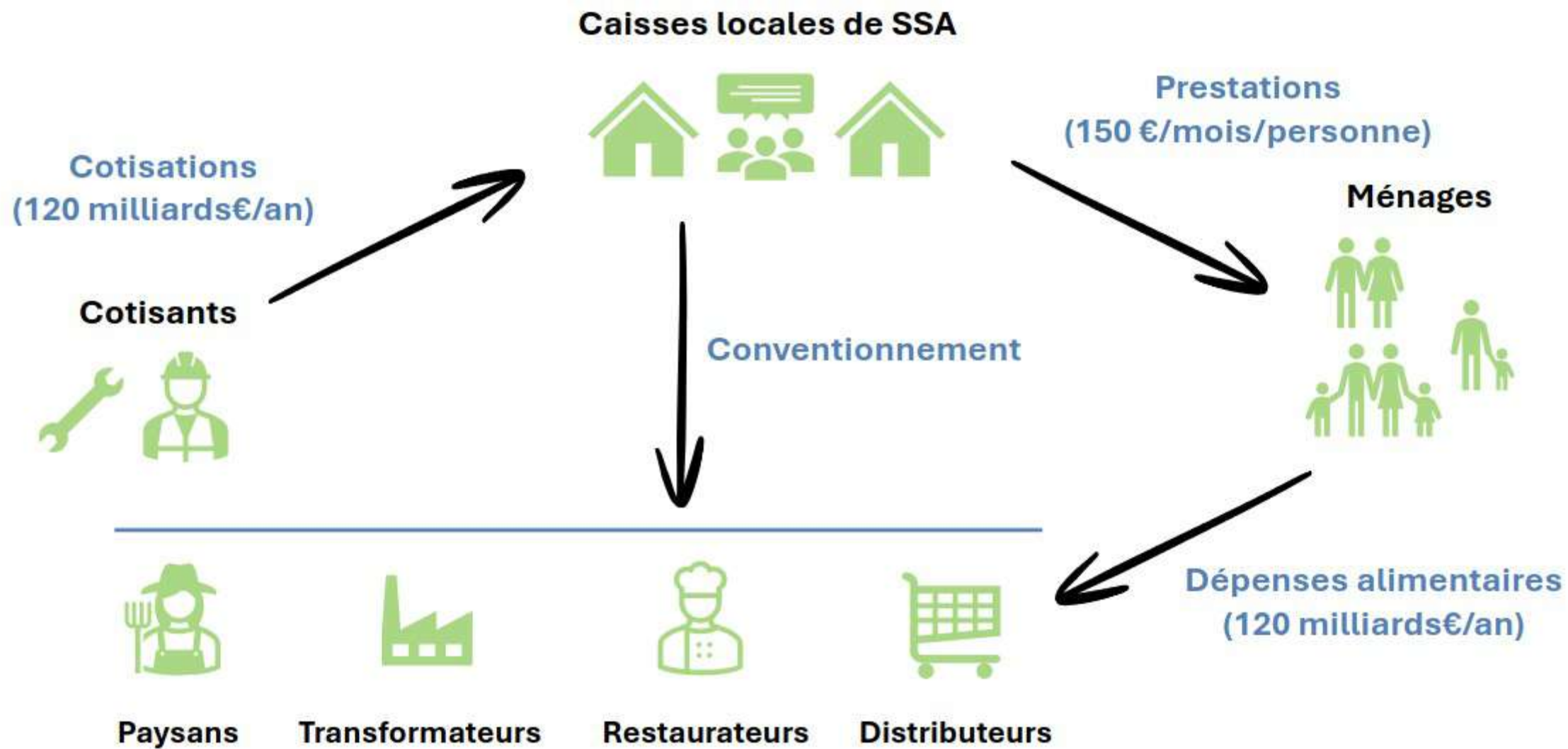


Restaurateurs



Distributeurs





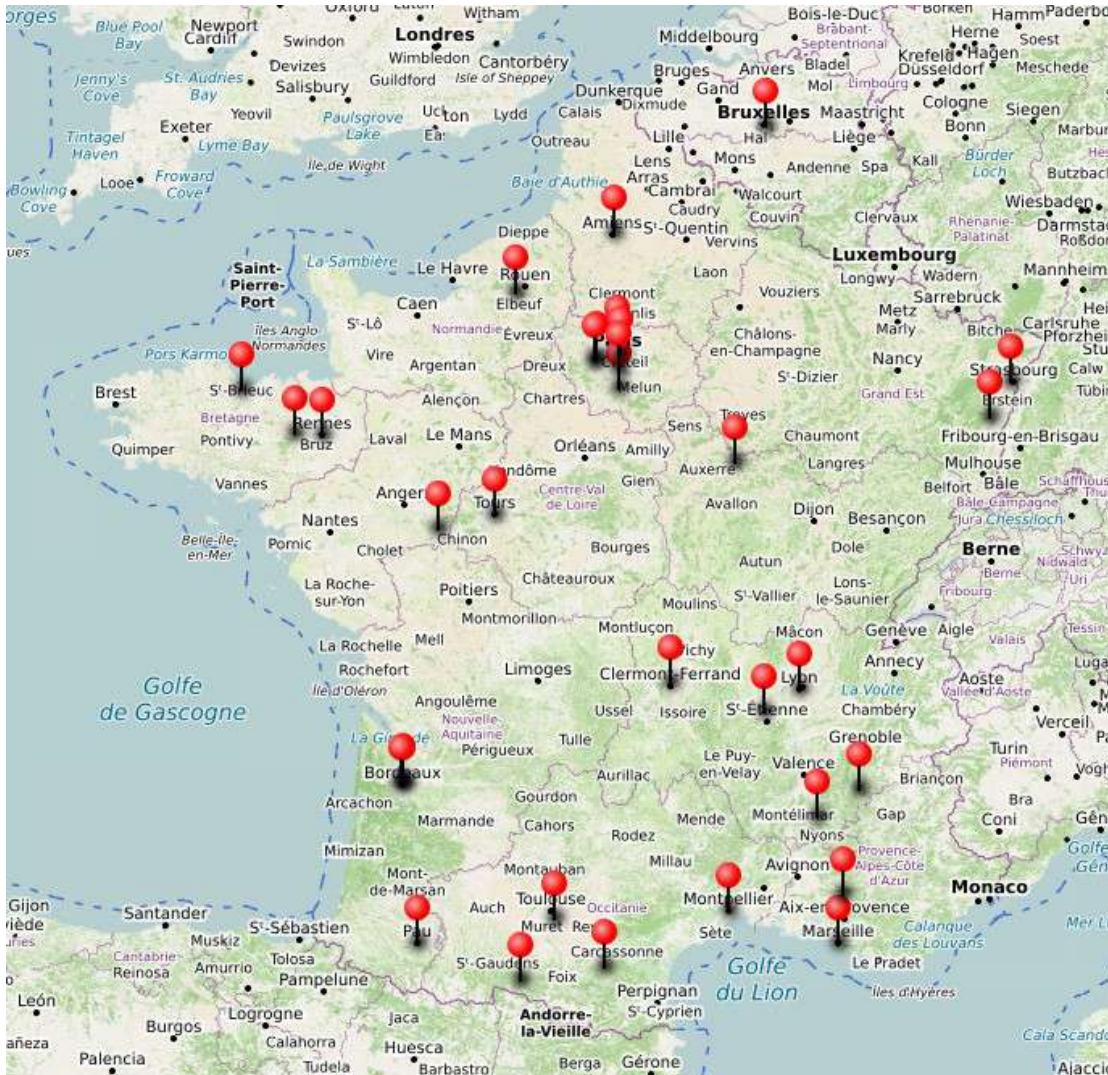
Les conséquences attendues

La Sécurité sociale de l'alimentation permettrait de :

- Sanctuariser un budget dédié à l'alimentation
- Offrir un marché rémunérateur aux professionnels qui respectent les cahiers des charges définis démocratiquement
- Donner un accès à tout le monde à une alimentation choisie
= mettre en œuvre le droit à l'alimentation

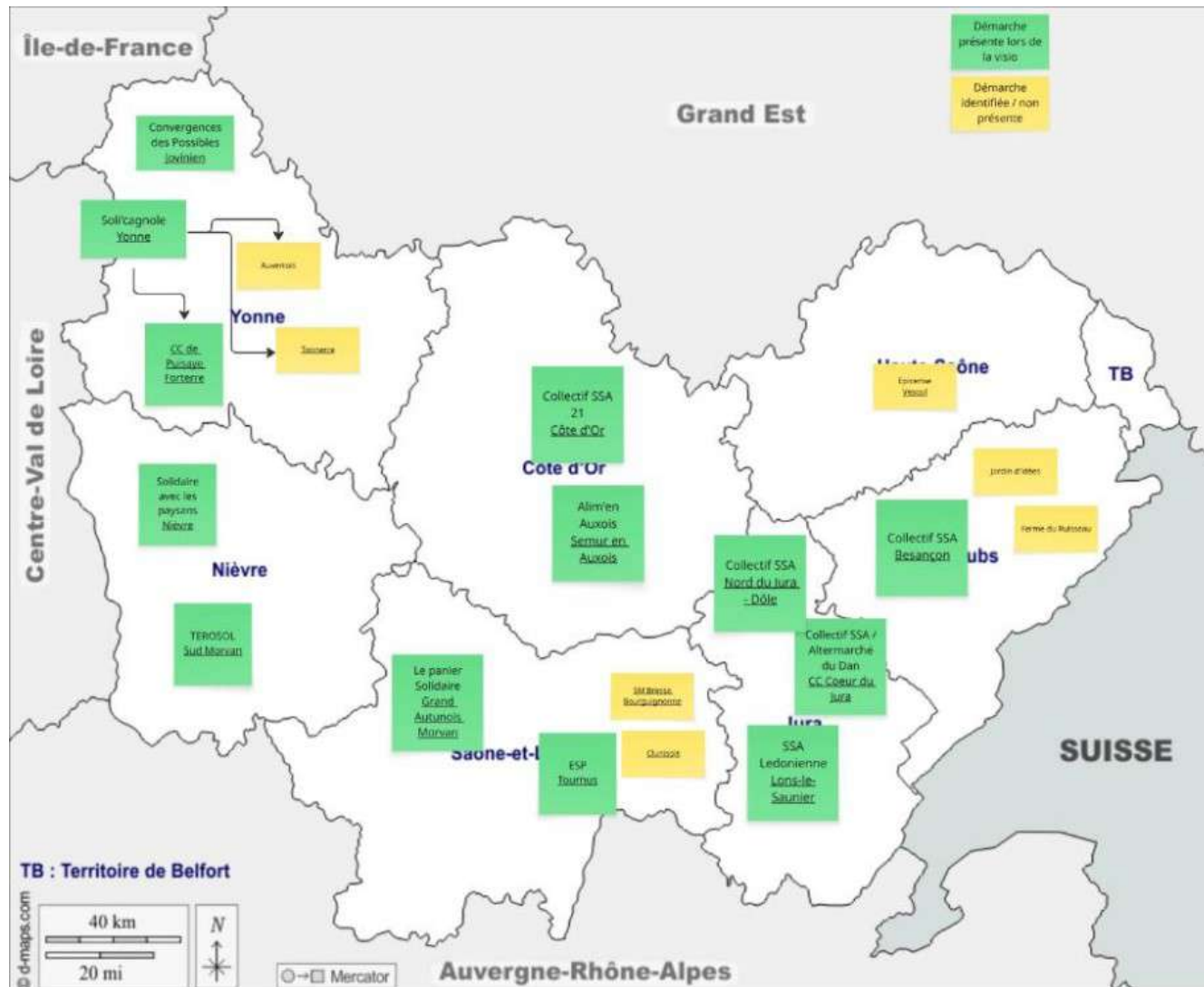
La Sécurité sociale de l'alimentation permet de « lutter pour », de proposer un horizon désirable et de montrer qu'un autre monde est possible !

Les initiatives locales



- Charte des initiatives locales inspirées de la SSA
- 33 initiatives locales recensées sur la [carte en ligne](#) du collectif Pour une SSA
- 60 caisses identifiées par l'[étude de Vertigo Lab et Let's Food](#) (2025)

Les initiatives locales



- Une dizaine de collectifs identifiés en BFC
- Une animation régionale en construction

Les défis issus des expérimentations

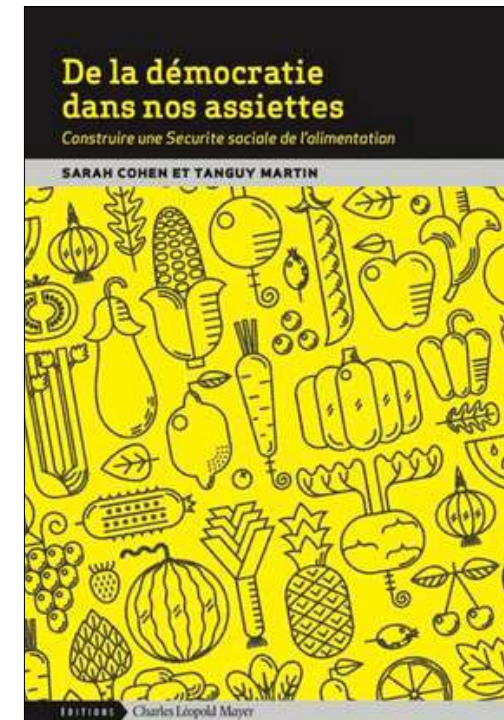
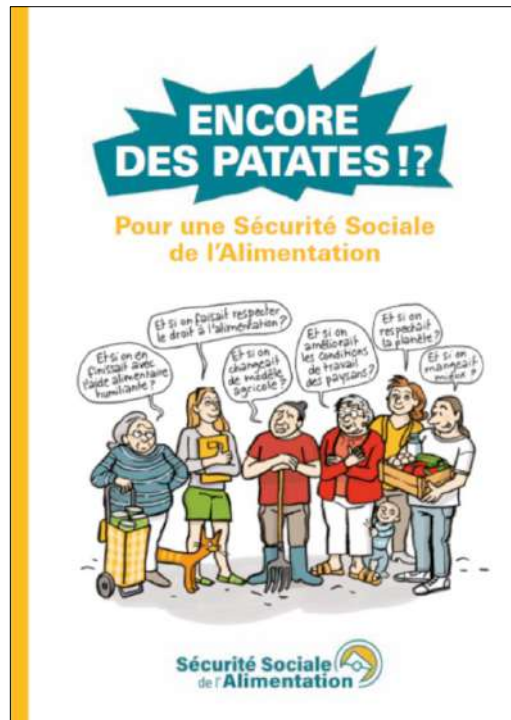
- Assurer la mixité sociale : toucher les personnes en précarité et les personnes aisées
- Assurer l'équilibre financier pour permettre la pérennité des expérimentations : financements hybrides (cotisations, subventions, fondations) car impossibilité d'instaurer une cotisation localement
- Faire confiance en la démocratie : c'est le cœur du dispositif ! Il y a plein d'innovations à ce sujet dans les expérimentations sur la montée en compétences / connaissances et sur les modes de prise de décision
- Trouver l'échelle territoriale pertinente

Site Internet du Collectif Pour une SSA :
<https://securite-sociale-alimentation.org/>

[Livre]

[BD] Encore des patates !?,
Collectif Pour une SSA

De la démocratie dans nos assiettes,
Sarah Cohen et Tanguy Martin



Pour aller plus loin

- Expérimentation SSA à Montpellier :
<https://tav-montpellier.xyz/?PagePrincipale>
Vidéo (15 mn) : <https://vimeo.com/870417159>
- Expérimentation SSA en Gironde : <https://acclimataction.fr/>
Autre lien : <https://caisse-alimentaire-ssa-gironde.fr/?PagePrincipale>
- Expérimentation à Lyon 8 :
<https://tav-lyon.xyz/?D%C3%A9mocratiealimentaire8>
- Expérimentation à Paris 20 : <https://casparis20.fr/>
- Expérimentation à Toulouse : <https://www.caissalim-toulouse.org/>
Vidéo (2 mn) : <https://www.youtube.com/watch?v=B7Q7A9ojyAI&t=131s>



MERCI POUR VOTRE ATTENTION

Contact : Vivien Bourgeon

vivien.bourgeon@zaclys.net



PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Présentation de 4 projets inspirés de Sécurité Sociale de l'Alimentation en cours de développement en Bourgogne-Franche-Comté





PACTE DES
SOLIDARITÉS

Agir ensemble pour faire
reculer la pauvreté

Projet de SSA du Tournugeois

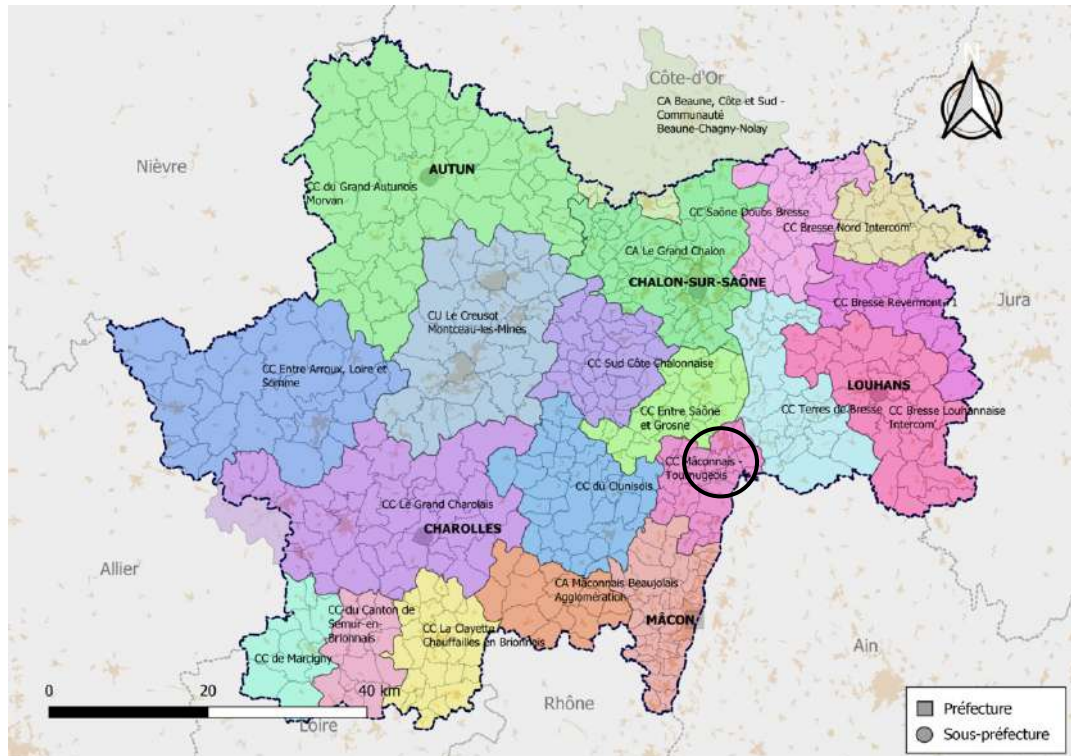


1. Un projet initié par l'association Économie Solidarité Partage



Économie • Solidarité • Partage

Association éco-responsable d'insertion
au service du territoire



- Le modèle de l'épicerie sociale à bout de souffle
- Un taux de précarité significatif
- Un tissu associatif dense
- Des programmes de recherches actions

2. Les étapes de construction du projet

Un dilemme initial : de l'action vers la SSA ou de la SSA vers l'action?

1. Une mobilisation des acteurs et actrices du territoire pour constituer un comité de coordination (CCo) de mars à septembre 2025
2. La SSA comme un horizon commun et acculturation au projet septembre à décembre 2025

3. Les étapes de construction

3. Fixer une temporalité et redéfinir le rôle du CCo



3. Les étapes de construction

3. Fixer une temporalité et redéfinir le rôle du CCo

Axe 1

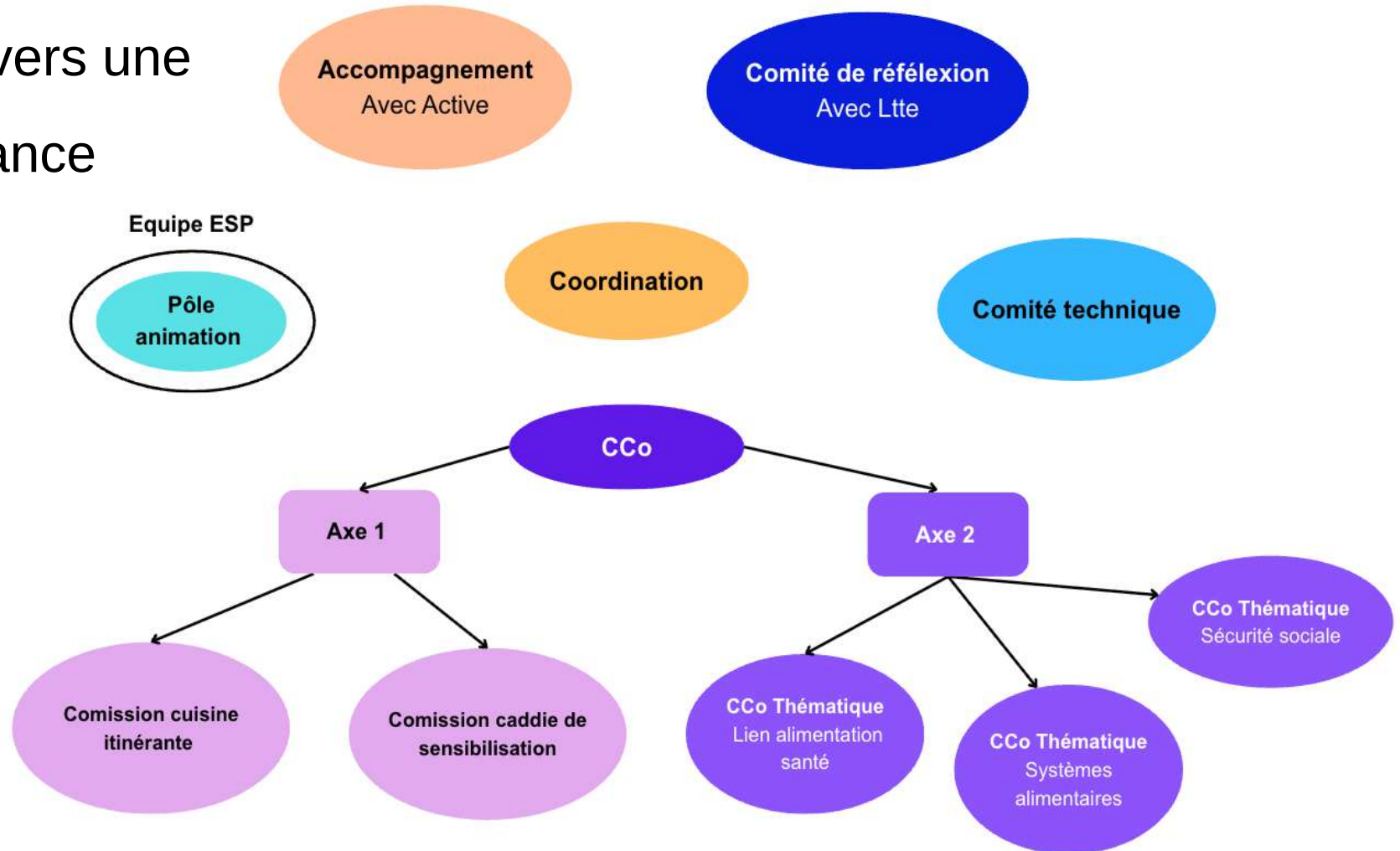
Mobiliser un comité citoyen à travers des actions concrètes et communes

Axe 2

- S'approprier des notions autour de la SSA et des systèmes alimentaires.
- Construire des argumentaires pour se sentir en capacité de parler du projet dans la mobilisation
- Animer des temps auprès du comité citoyen

3. Les étapes de construction

4. Les perspectives : vers une transition de gouvernance



4. Résultats et indicateurs

- Le bouche à oreille
- D'autres personnes s'emparent du projet
- Le temps investi

5. Enseignements et perspectives

- Ne jamais négliger le temps long
- Construire avec les acteurs et actrices du territoire
- Articuler la SSA avec des actions concrètes
- L'importance des espaces d'échanges entre projets de SSA



**MERCI POUR VOTRE
ATTENTION**

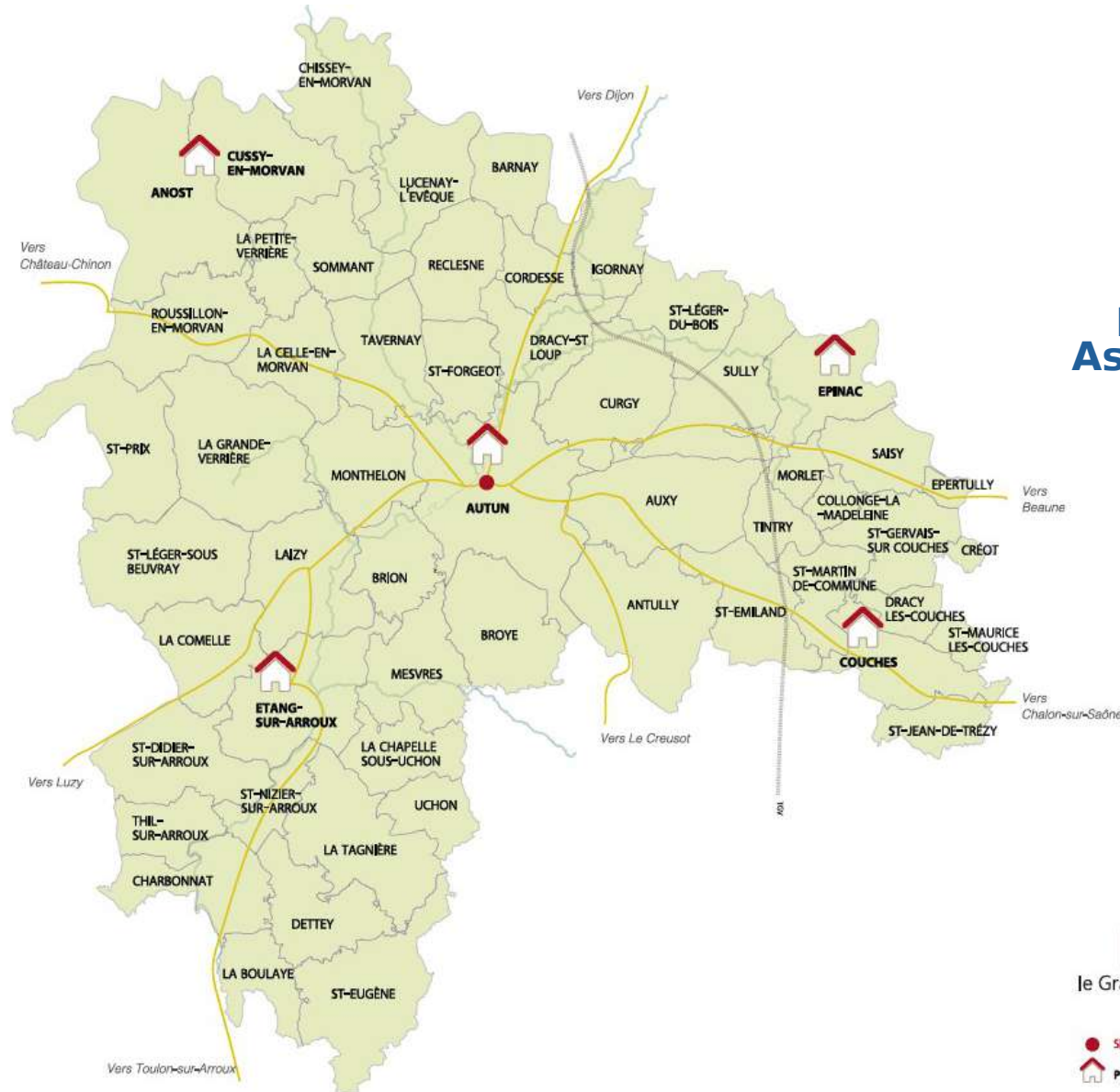
Contact : Léna Raviol

Lena.raviol.esp@gmail.com

Projet de SSA du Grand Autunois Morvan



1. CONTEXTE D'ÉMERGENCE



55 communes
35 000 habitants

Le PAT du Grand Autunois Morvan
Association « Les Ateliers Nomades »




le Grand Autunois Morvan

= CCGAM


le Grand Autunois Morvan

 SIÈGE ADMINISTRATIF ET SOCIAL
 PÔLES DE SERVICES DE PROXIMITÉ

2. NOS PARTIS PRIS



Le Comité Technique (gouvernance du projet)

- **PAT**
- **Ateliers Nomades**
- **Élu.es**
- **Chercheur.euses**
- **Etc.**

Le comité citoyen

- **Décide du conventionnement**
- **Décide du modèle économique**

3. PLANNING DU PROJET



1. Diffuser l'info, monter un comité citoyen

Fév - déc 2025

2. Réflexion, décisions du comité citoyen

Jan - juin 2026

3. Mise en place (commerces conventionnés, participant.es, mode de paiement)

Juillet - déc 2026

4. Mise en route de la caisse

Janvier 2027

4. OÙ EN EST-ON ?



CONVENTIONNEMENT

1. La caisse n'a pas vocation à fournir toute l'alimentation - on se centre sur les produits peu ou pas transformés

2. Local autant que possible

****Attention* - comité citoyen en cours de travail -
Les décisions sont susceptibles d'évoluer***

3. Tendance bio (à voir pour les autres labels) - charte en cours de réflexion

5. OÙ EN EST-ON ?



MODÈLE ÉCONOMIQUE

1. Cotisation : entre 50% et 130% de l'allocation

2. Allocation : fonctionnement par parts (25€ chacune)

3. Objectif : pérennité, stabilité du dispositif

****Attention* - comité citoyen en cours de travail -
Les décisions sont susceptibles d'évoluer***



**MERCI POUR VOTRE
ATTENTION**

Contact : Jean-Loup Lecoeur

jeanloup@lesateliersnomades.fr

Projet de SSA : Marchés solidaires Joigny et Alentours





Nom du projet : Marchés Solidaires

Etat d'avancement de l'expérience >> en marche

Intervenante : Camille PAILLIER – salariée

Représentante d'un collectif citoyen de 30 personnes

1. Structuration du projet :

- Portage administratif : **Convergence des possibles**
 - *Labelisée Fabrique de Territoire - consortium de 6 structures*
- Portage opérationnel : **C3V maison citoyenne** – RIG - Intérêt Général
 - *Educ pop - membre du consortium*
- Portage technique : **Scani**, a conçu un outil de caisse sur mesure
 - *coopérative fournisseur d'internet libre - membre du consortium*



Nom du projet : Marchés Solidaires

Etat d'avancement de l'expérience >> en marche

- Partenaires Accompagnement :
 - **Alma Icauna** (*membre du consortium*) *défi zéro déchet / EGAA / Ecole Comestible de l'Yonne ...*
 - **ATD Quart monde** – Yonne
 - Le Parc, Solal, cantine solidaire, CCAS, UTS ...

Partenaires institutionnels : PAT / PCAET / politique de la ville
Fondation MACIF / Mieux Manger Pour Tous / CAF et MSA



Marchés Solidaires - Joigny et alentours

2. Territoire d'intervention : Bassin de vie de Joigny et alentours

(marché de Joigny / marché de Migennes / AMAPP Villevallier / vente à la ferme / ...)



**Partout
où nos
producteurs
et nos mangeurs
se rencontrent**

Objectifs spécifiques :
marché / vente direct / circuit court



La réflexion dans le Jovinien puis alentours



2025 EGAA#4
table ronde dédiée SSA



2026 / 2027
2eme expérimentation
devient
"Marchés SolidaireS"



Droit à une
alimentation
Choisie et de qualité



Soutien à la
production locale



Système
alimentaire
Alternatif
désirable

Accès et Cotisation, universel

Chaque mois, cotisation
puis réception d'une allocation



Parcours d'accompagnement Pour tous

- Partager des ateliers et des activités
- Comprendre le système alimentaire
- cheminer ensemble pour décider ensemble

Conventionnem ent Démocratique



Dépense de l'allocation
chez les partenaires
conventionnés





Guide de cotisation

À partir du 7 mars 2026

Caisse Solidaire d'Accessibilité pour une alimentation

locale et bio pour tous et toutes SSA de Joigny — Portée par le C3V, Maison Citoyenne

Revenus mensuels nets	Cotisation mensuelle
0 – 600 €	5 €
601 – 1 000 €	10 €
1 001 – 1 400 €	15 €
1 401 – 1 500 €	20 €
1 501 – 1 800 €	25 €
1 801 – 2 100 €	30 €
2 101 – 2 400 €	35 €
2 401 – 2 700 €	45 €
2 701 – 3 100 €	55 €
Plus de 3 100 €	65 €

C'est confidentiel

Personne ne connaît votre tranche. Vous déclarez sur la base de la confiance. Pas de justificatif demandé.

Tout le monde reçoit 65 €

Quelle que soit votre cotisation, vous recevez 65 € chaque mois sur votre carte pour acheter au marché.

Guide d'auto-détermination

Votre cotisation mensuelle est basée sur vos revenus nets. Ce barème est indicatif et confidentiel. Quelle que soit votre cotisation, vous recevez le même budget de 65 € pour acheter au marché.



1ere vague

- ➔ 57 personnes ont **alimenté la caisse**
- ➔ 48 personnes ont utilisé leur **carte**
- ➔ Des niveaux d'implication variés : un groupe **actif** d'environ **30** personnes
- ➔ Un questionnaire rempli par 27 personnes



2eme vague

- ➔ **90 participants dont 40 familles** selon les valeurs : mixité, universalité.
- ➔ nouveau périmètre probable issu d'un diagnostic à partager : **marchés de Joigny et de Migennes + AMAPP de Villevallier.**
- ➔ Recrutement et prescription : **Joigny, Migennes, Saint-Julien-du-Sault.**
- ➔ **Des ateliers** : Joigny, Migennes, Saint-Julien-du-Sault.

Collecte des dons
dès à présent





3. Nos chantiers, nos perspectives !

NOS PRODUCTEURS :

- Contraintes techniques dans la relation commerçants / producteurs
- Participation des producteurs dans la démarche globale
- Chantier dédié au soutien des producteurs en dehors de la caisse > rester à l'écoute

NOS PARTICIPANTS et COMITE CITOYEN

- Liste d'attente pour les participations
- Besoin de clarification : bénévoles, participants, donateurs,
- Transmettre : Principe de solidarité sur le modèle de sécurité sociale

NOTRE OUTILS

- Après réflexion et comparaison : choix de continuer à perfectionner l'outil et essayer

NOS ACCOMPAGNEMENT S

- Passer d'une animation dense sur 4 mois
- A un accompagnement long et multipartenaire

VERS UN CHANGEMENT D'ECHELLE ET PERENNISATION



MERCI POUR VOTRE ATTENTION

Contact : Camille Paillier

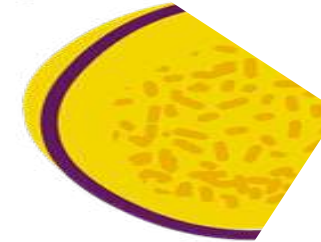
paillier.camille@proton.me

Projet de SSA : Solicagnole dans l'Yonne





AoliCagnole



Issu d'un collectif de citoyens et/ou sympathisants de
La Cagnole, monnaie locale de l'Yonne

Inspiré de la Sécurité Sociale de l'Alimentation

Aujourd'hui



*4 caisses ouvertes depuis 2025
une 5ème en cours*

Notre intention

A travers l'alimentation, associer Justice Sociale et Environnement

Contexte du projet



Yonne = Territoire rural avec un revenu moyen peu élevé

- Constat 1** Difficulté d'accéder au BIO
- Constat 2** Ressources paysan(nes) BIO en baisse pour beaucoup d'entre eux.elles
- Constat 3** Risques sanitaires liés à la consommation de produits transformés et aux polluants multiples retrouvés dans notre environnement.

Objectif spécifique

- Coup de pouce financier pour le BIO pour toutes et tous
- Mais au-delà, conforter la place et la raison d'être des paysan(nes) BIO de notre département.
- Rendre les bénéficiaires acteurs.trices de leur territoire.





Périmètre

Répartition des caisses en lien avec les PAT ou en lien avec les Epiceries Sociales et Solidaires du département

Enjeux

- Rendre accessible les produits à toutes et tous malgré un problème de mobilité des bénéficiaires potentiel.le.s (Département rural à l'habitat dispersé)
- Equilibrer les caisses pour pérenniser notre action, et augmenter le nombre de bénéficiaires.

Étapes de construction du projet



- **Définir l'offre** : Etablir une carte des producteurs.trices ou magasins revendeurs de produits BIO et locaux. Leur proposer un conventionnement
- **Cibler les mangeur.euse.s potentiel.les**
- **Etablir une grille de cotisation** (A partir QF ou sur prescription des partenaires)
- **Adapter l'outil de paiement** Kohinos, pour qu'il soit accessible à toutes et tous.
- **Proposer des animations** sur le thème de l'alimentation dont les cours de cuisine.
- **Evaluer notre impact** via des indicateurs (Résultats obtenus après enquête)

Ressources mobilisées

- **Humaines** : 1 coordinateur projet pendant 9 mois, bénévoles, bénéficiaires, partenaires
- **Financières** : Publiques (Fonds de confiance, CAF, "Mieux manger pour tous", CPAM Yonne), privées (Poule Rousse, Carav'alim, dons et cotisations solidaires)
- **Techniques** : Formation à la gestion de projet par l'Incubateur T, Kohinos, logiciel support pour le de paiement
- **Communication** : Réseaux sociaux, presse, radio (LSD sur France Culture)



Principales décisions

- Maintenir notre option BIO
- Ajuster le dispositif selon notre trésorerie (Exemple : Pause et roulement des bénéficiaires)

Stratégie

- **S'appuyer sur l'humain** et les rencontres avec les producteurs pour sensibiliser les mangeurs à la BIO, et inciter à participer au dispositif.
- **Augmenter la part de cotisants solidaires**, avec le **partenariat** avec les **4 Biocoop** de l'Yonne
- Vérifier la **pertinence** de cette **stratégie** avant d'ouvrir d'autres caisses.



Retours d'expériences et Indicateurs de succès



- Allocation de fin de mois de 50 équivalents euros pour chaque cotisant du mois
- Nombre de bénéficiaires : 102, et 6 en attente, dont 53% qui cotisent entre 10 et 15 euros, 19% qui cotisent plus de 50 équivalents euros.
- Producteur.trice.s conventionné.e.s : 21. Les bénéficiaires souhaitent que l'offre de produits augmentent.
- Indicateurs qualitatifs : A rebours des idées reçues : les publics défavorisés sont intéressés.

Quelques verbatims obtenus lors de l'enquête

“Le bio, avant je n'en achetais pas. C'est un changement. »

“Cela me permet d'acheter plus de légumes qu'avant. J'adore faire la cuisine”

“Mes enfants mangent plus de légumes. Avant je détestais avoir mes enfants au supermarché, maintenant au marché et au DSH, ils choisissent les légumes“

Difficultés rencontrées/Solutions apportées



- **Appropriation du logiciel par les bénéficiaires**
 - Accompagnement dans son utilisation et développement informatique permettant une utilisation encore plus simplifiée
- **Problème de mobilité avec des habitats dispersés** :
 - Demande de financement de bus aller chercher les bénéficiaires inscrits à des ateliers « de la ferme à la table »
 - Participation de Solicagnole avec une 5ème caisse au projet d'une Epicerie Sociale et Solidaire itinérante.
- **Subventions en baisse** : Augmenter l'auto-financement des caisses,
 - par l'augmentation des cotisant.e.s solidaires,
 - en organisant des évènements à prix libres pour financer les caisses,
 - en proposant notre dispositif à des CSE ou des entreprises engagées RSE.
 - travailler au sein du Collectif SSA sur la question du Rescrit fiscal, pour favoriser les dons



Impact sur la SSA globale

- Partage du retour d'expérience avec le collectif national SSA
- Maintenir notre expérimentation spécifiquement BIO, participe, avec toutes les autres, à créer une dynamique inspirante au niveau national, et ainsi ouvrir le débat auprès des instances gouvernementales.

Enseignements et perspectives



- **Enseignement**

- Confortés dans notre choix « BIO » qui correspond à une vraie demande
- Liens sociaux , bénéfiques réciproques
- Animation atelier cuisine, repas partagés et rencontre avec les producteurs sont des moments à privilégier pour embarquer les gens dans le dispositif. Et se découvrir les uns les autres
- Et au delà, aller plus loin sur le sujet de la consommation et sur le vrai prix de l'alimentation.

- **Perspectives**

- Sujet principal : équilibre budgétaire pour pérenniser le dispositif et le développer



Points à améliorer

- Communication
- Augmentation de l'offre alimentaire (Produits, présence géographique..) fédérer un plus grand nombre de paysan.ne.s
- Mobilisation de plus de cotisants solidaires

SoliCagnole

Prochaines étapes



- Rencontrer nos bénéficiaires pour débattre du dispositif, maintenant que chaque caisse commence à se structurer.
- Objectif plus lointain : Embarquer d'autres publics non acquis à la BIO

Conseils pour d'autres projets

- Force des partenariats
- Rester à l'écoute des gens et de leurs habitudes de consommation pour mieux estimer les bonnes façons d'avancer ensemble.

Pour tout renseignement :
secretariat@solicagnole.fr

ou retrouvez-nous sur
www.solicagnole.fr ou



ou





MERCI POUR VOTRE ATTENTION

Contact : Karine Bouche et Edwige Dorbon

secretariat@solicagnole.fr



MERCI POUR VOTRE ATTENTION

Contact : Karine Bouche et Edwige Dorbon

secretariat@solicagnole.fr



ÉCHANGES AVEC LE PUBLIC



PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ

*Liberté
Égalité
Fraternité*



La mesure d'impact social, pourquoi et comment l'évaluer dans le cadre des actions d'aide alimentaire ?

Mme PALIX-CANTONE Ghislaine
**Direction Générale de la Cohésion
Sociale**



Introduction

Enjeux de l'évaluation du Programme Mieux manger pour tous (MMPT)

- **Interroger la cohérence (interne et externe) entre le PMMPT et les autres programmes et politiques publiques** (nationales comme européennes) de lutte contre la précarité alimentaire existants.
- **Rendre compte** des avancées, des résultats et des enseignements de l'évaluation.
- **Favoriser l'appropriation des enseignements par les acteurs** nationaux et locaux tout au long de la prestation.
- **Nourrir la réflexion** sur les réussites, les enjeux du programme et sur les bonnes pratiques et ses perspectives.

Le Programme Mieux Manger Pour Tous



Contexte

- Annonce PM en novembre 2022 du Fonds pour une Aide Alimentaire Durable (FAAD)
- Un projet qui s'inscrit dans la suite de différents travaux: rapport Igas 2019, Convention citoyenne pour le climat, Loi Egalim, Cocolupa
- Concertation organisée dans le cadre du Cocolupa pour définir objectifs et modalités de mise en œuvre
- Lancement du programme en février 2023 par le ministre Combe
- Inscription dans le Pacte des solidarités avec progression des crédits de 60 à 100M€

Le Programme Mieux Manger Pour Tous

Mis en œuvre en 2023, doté initialement de 60M€ et montée en charge pour atteindre 100M€ en 2027 (inscrit dans le Pacte des solidarités).

Objectifs

- Améliorer **la qualité nutritionnelle et gustative** de l’approvisionnement en denrées de l’aide alimentaire;
- Réduire l’**impact environnemental** du système d’aide alimentaire (achats de proximité, labels...);
- Renforcer et faire évoluer les **dispositifs locaux** de lutte contre la précarité alimentaire (groupements d’achats, prix réduits, transferts monétaires...);
- Soutenir la **participation et l’accompagnement des personnes** en situation de précarité alimentaire.

Le volet national - 40M€

Qui ?



Associations habilitées pour l'aide alimentaire au niveau **national**

Quoi ?



Achat de denrées afin d'accroître l'offre de l'aide alimentaire en **fruits, légumes, légumineuses et produits sous labels de qualité** en privilégiant la saisonnalité des produits et les approvisionnements de proximité



Autres dépenses : participation et accompagnement des personnes concernées, dépenses de fonctionnement liées au projet

Comment ?



15 conventions (CPO 2023 - 2025) au niveau national : RDC, FFBA, SPF, CRF, ANDES, Secours Catholique, Revivre, FEP, Armée du Salut, UGESS, Cocagne, VRAC et Paniers de la Mer + COP1 et Linkee

Dialogues de gestion pour le suivi



Prolongation des CPO d'un an dès la fin 2025 (jusqu'à fin 2026) pour assurer la continuité puis nouvelle prolongation de 2026 à 2027



Le volet local

20M€ en 2023, 30M€ en 2024, 40M€ en 2025



Mis en œuvre par les services déconcentrés



Structures œuvrant dans lutte contre pauvreté dont les associations habilitées pour la distribution de denrées et collectivités territoriales, CCAS



Cahier des charges commun à l'ensemble des territoires (AAP et/ou hors AAP)



2023 : **478** projets soutenus pour 1, 2 ou 3 ans

2024 : **703** projets financés dont 301 nouveaux projets,

2025 : **1003** projets financés dont 441 nouveaux



Quatre axes



[Lien vers la page PMMPT du site du Ministère](#)

Evaluation du programme



Suivi et analyse de la mise en œuvre des projets financés



Typologie / classification des projets



Evaluation de l'efficacité de certains modèles et leur potentiel d'essaimage

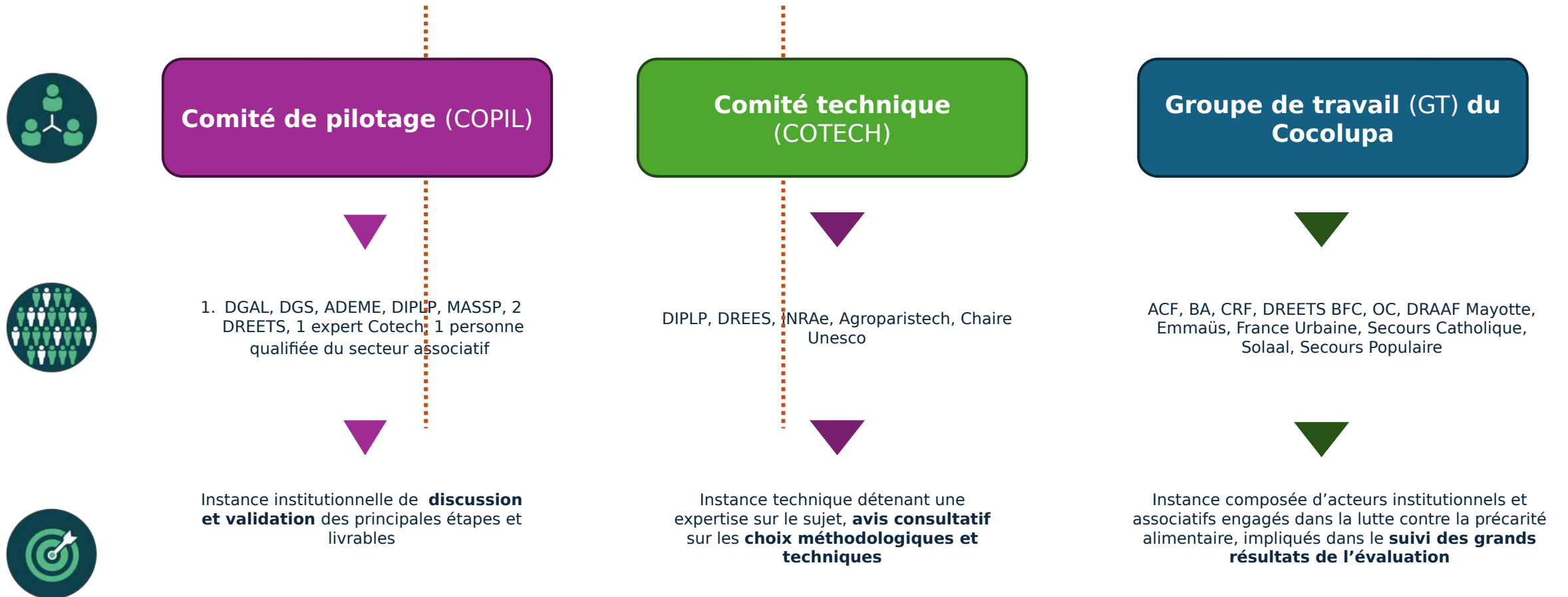


Animation : permettre la mise en lien des parties prenantes des différents projets des territoires, de soulever des problématiques communes ou spécifiques aux projets, d'identifier des leviers pour la recherche de solutions concrètes et innovantes

Objectifs détaillés par phase

PHASES	OBJECTIFS
Phase 1 : Suivre et analyser la mise en œuvre du PMMPT	<ul style="list-style-type: none">• Accompagner les services déconcentrés dans la remontée de données sur la mise en œuvre des projets et de consommation des crédits.• Proposer, pour cela, un jeu d'indicateurs et un outil de suivi harmonisé et adapté à la diversité des territoires et des porteurs de projet.• Aboutir à une base de données fiable permettant de caractériser les projets et leur avancement au regard d'un jeu d'indicateurs pertinents.• Fournir une base pour la construction d'une typologie de projets (phase 2).
Phase 2 : Analyser et classer les projets	<ul style="list-style-type: none">• Développer une typologie robuste et opérationnelle des projets du PMMPT.• Caractériser finement les différents types de projets et leurs contextes de mise en œuvre.• Identifier les modèles les plus prometteurs pour préparer une évaluation plus approfondie (phase 3).
Phase 3 : Evaluer l'efficacité de certains modèles et leur potentiel d'essai	<ul style="list-style-type: none">• Analyser en profondeur l'efficacité des modèles de projets sélectionnés.• Identifier les facteurs de succès et les conditions de transférabilité des modèles.• Formuler des recommandations stratégiques pour l'optimisation et le déploiement des modèles les plus prometteurs.
Phase 4 : Animer des temps d'échanges entre acteurs pour permettre un partage	<ul style="list-style-type: none">• Faciliter le partage d'expériences et la diffusion des bonnes pratiques entre les acteurs du programme.• Renforcer la dynamique collective et la mise en réseau des acteurs impliqués.

La gouvernance de l'évaluation



Les principales réalisations 2025

1- Des outils pour suivre la réalisation du PMMPT (phase 1)

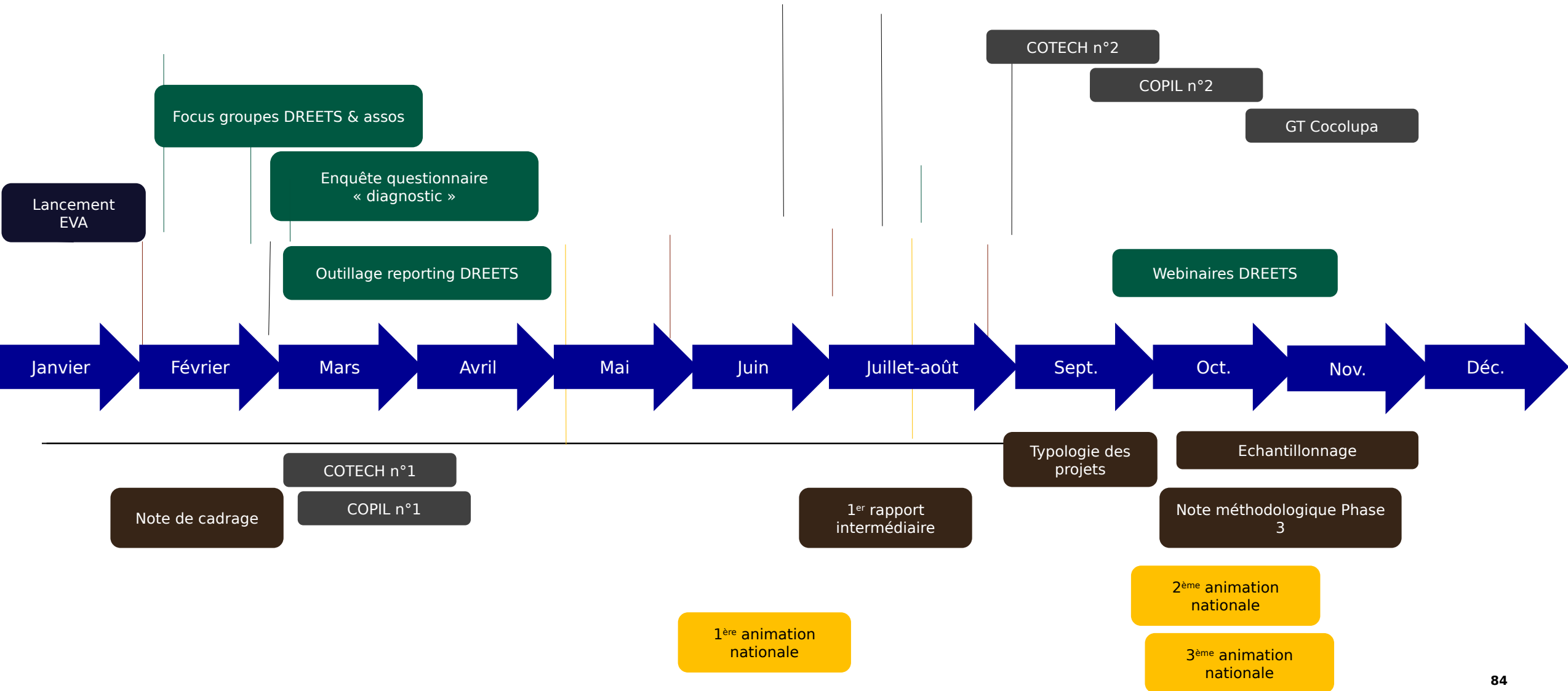
- cartographie des indicateurs
- trame unifiée des collectes des données (DREETS)

2- Un premier rapport d'évaluation (phase 1)

3- Typologie des projets du volet local (phase 2)

4- Animation régulière du programme (phase 4)

Les réalisations 2025



La mise en œuvre du volet national du PMMPT

Enseignements issus de l'enquête auprès des associations

1

Un programme perçu comme structurant, mais qui pourrait être fragilisé par la conjoncture

Une appréciation positive du volet national du PMMPT:

- Un programme venant **accompagner des réflexions déjà initiées**, permettant de les structurer ou de les faire monter en puissance;
- Des **enveloppes financières conséquentes**, permettant d'influer significativement sur les volumes et la qualité des denrées ;
- Une **incitation au développement de la fonction d'achat** : malgré les évolutions significatives que cela a supposé, des atouts réels associés à cette nouvelle modalité d'approvisionnement.

Mais un **contexte de forte tension** dans le secteur de la LPA, qui peut **reléguer l'objectif de qualité derrière celui de quantité**.

2

Des stratégies d'usages plurielles de la subvention

Des choix différents dans les modalités d'usage de la subvention,

Trois grandes stratégies d'usages:

1. Le développement ou le renforcement d'une politique d'achat centralisée, mise en œuvre par une centrale d'achat et redistribuée auprès des antennes locales.
2. Le développement d'une politique d'achat décentralisée, via le reversement de la subvention auprès des centres locaux - modèle majoritaire;
3. Le renforcement de l'accessibilité de l'offre de denrées par la mise en place d'une tarification sociale.

3

De premiers effets intéressants en lien avec le déploiement Programme

- **Un effet sur les associations** elles-mêmes, leur **structuration, leur organisation**, leurs stratégies d'approvisionnement ;
- **Un effet sur le développement et la diversification des partenariats** dans l'écosystème de la LPA;
- **Un effet sur la quantité de produits distribués et sur leur qualité et leur diversité ;**
- **Un effet sur les bénévoles, une valorisation de leur fonction.**

Mais questionnement sur la **pérennité du programme** : dynamiques permises par le programme mises à mal en cas d'arrêt du programme
Dépendance aux subventions MMPT pour l'amélioration de la qualité des produits, l'organisation des structures

La mise en œuvre du volet local du PMMPT

Enseignements issus de l'enquête auprès des DREETS

1

Un système organisationnel flexible, favorisant la territorialisation du programme

Grand résultat

Le PMMPT a instauré une **dynamique de territorialisation efficace** grâce à un cadre organisationnel souple et adaptable, permettant aux DREETS de s'approprier la politique publique et de structurer des coopérations renforcées entre acteurs, autour de la LPA.

Limites / Points d'attention

Cette réussite est fragilisée par des limites structurelles (retard de mise en œuvre articulation insuffisante avec le volet national et manque de moyens humains) qui risque de freiner la consolidation et la pérennisation de dynamiques partenariales – et donc l'efficacité du programme.

2

Un effet de MMPT sur la reconfiguration du champ de la LPA

Grand résultat

Une **reconfiguration en cours du champ de la LPA**, en légitimant de nouveaux acteurs et en soutenant des projets innovants qui diversifient les modes d'action au-delà de l'AA traditionnelle.

3

Attentes et perspectives d'amélioration

Grand résultat

Le PMMPT est largement reconnu pour sa **pertinence et son potentiel de transformation**.

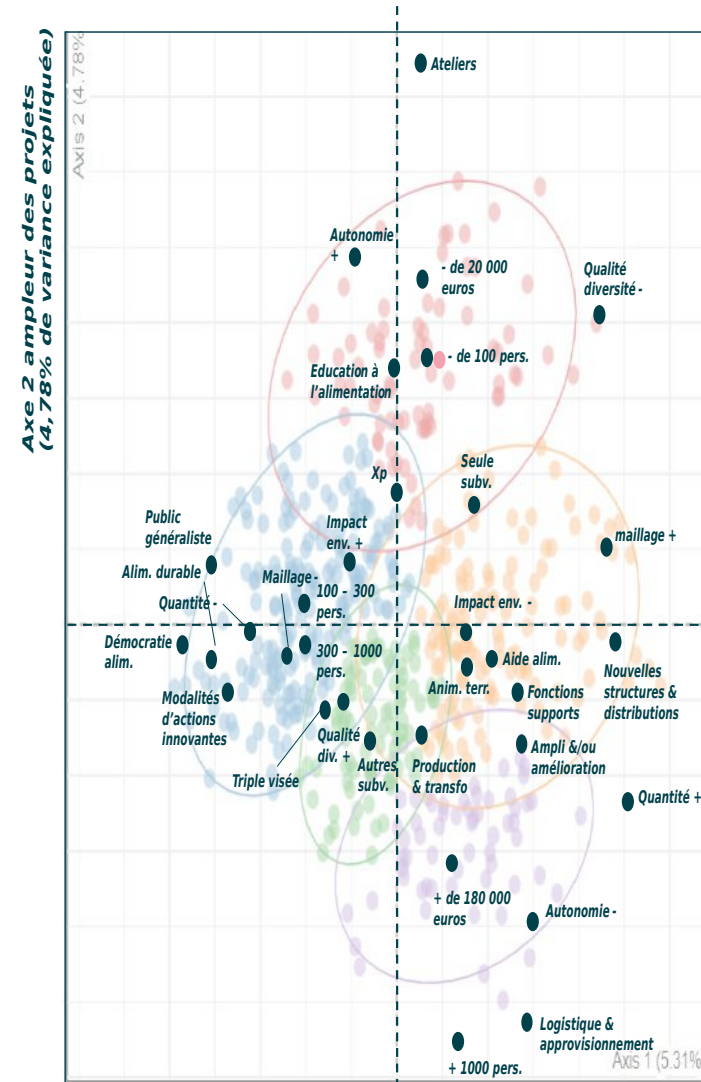
Limites / Points d'attention

Le programme est cependant fragilisé par trois limites majeures : (1) un contexte budgétaire qui menace son rôle qualitatif face à l'urgence alimentaire ; (2) une incapacité à évaluer les effets de manière structurée faute d'indicateurs et de moyens ; (3) une animation encore insuffisante pour créer une véritable communauté d'acteurs.

Les DREETS expriment des attentes en matière de clarification stratégique, de renforcement du suivi-évaluation et de soutien à l'animation nationale et territoriale.

Construction d'une typologie (phase 2)

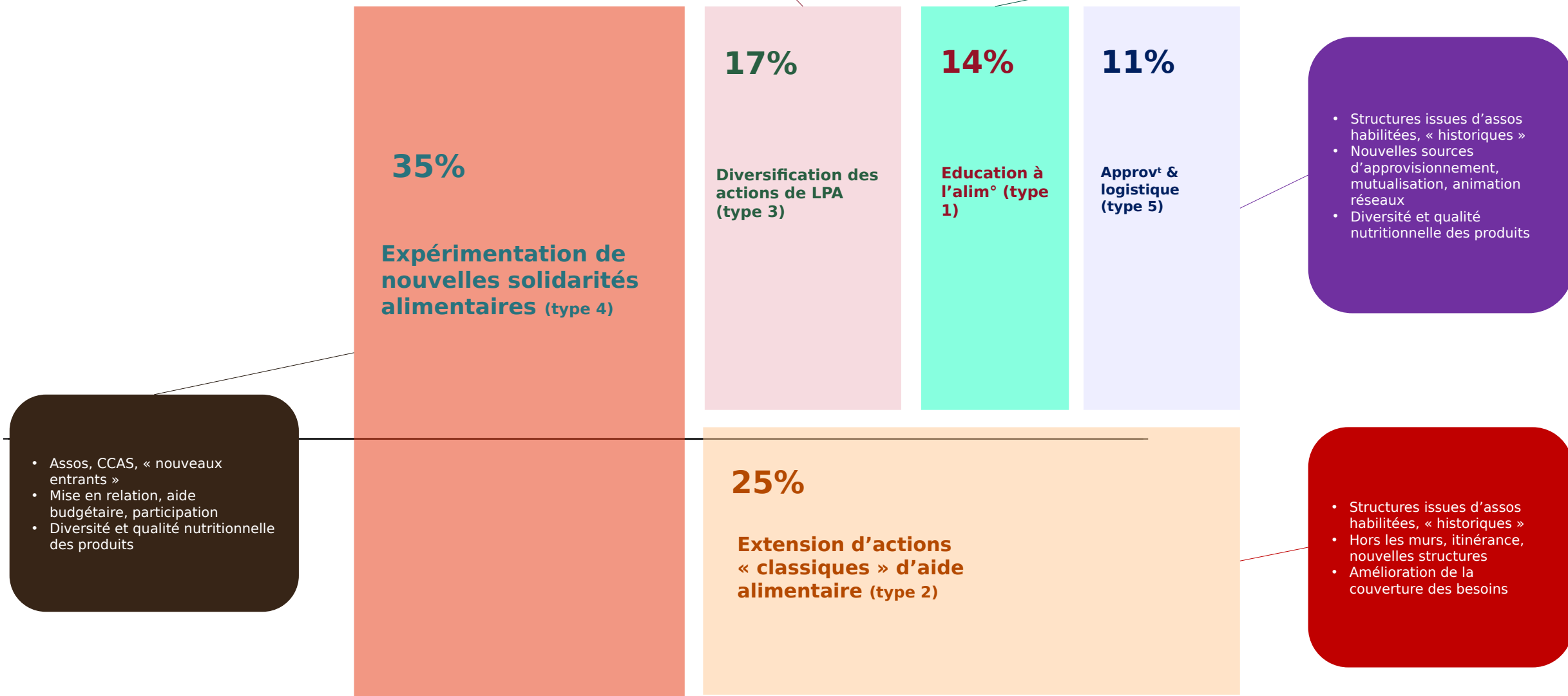
- **Type 1** : Des projets centrés sur l'éducation à l'alimentation
- **Type 2** : Des projets d'aide alimentaire « classiques » visant à étendre l'offre existante
- **Type 3** : Des projets multidimensionnels, visant à diversifier les actions des structures en matière de LPA
- **Type 4** : Des projets cherchant à expérimenter de nouvelles solidarités alimentaires
- **Type 5** : Des projets visant à repenser l'approvisionnement ou la logistique, dans une logique intégrée



Axe 1 dimension innovante des projets
(5,31% de variance expliquée)

- Diversité de structures, ancrées AA mais non spécialisées
- Projets multidimensionnels
- Diversité et qualité nutritionnelle des produits

- Assos, CCAS
- Ateliers, accompagnement de publics
- Autonomie et capacité de choix

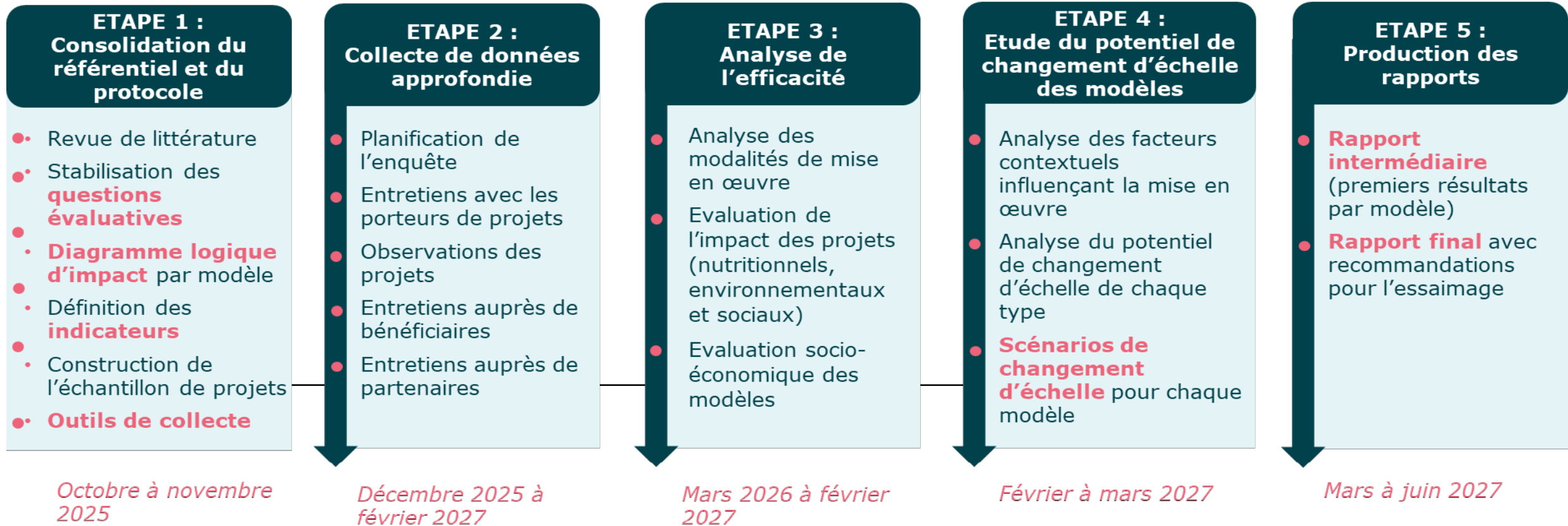


- Assos, CCAS, « nouveaux entrants »
- Mise en relation, aide budgétaire, participation
- Diversité et qualité nutritionnelle des produits

- Structures issues d'assos habilitées, « historiques »
- Nouvelles sources d'approvisionnement, mutualisation, animation réseaux
- Diversité et qualité nutritionnelle des produits

- Structures issues d'assos habilitées, « historiques »
- Hors les murs, itinérance, nouvelles structures
- Amélioration de la couverture des besoins

Les étapes de la phase 3



Phase 3

Critères et questions évaluatives

VOLET	CRITERE d'EVALUATION	PRINCIPALES QUESTIONS
NATIONAL	Pertinence du PMMPT	QE1 - Les 4 objectifs poursuivis par le PMMT sont-ils pertinents? permettent-ils de répondre à des besoins peu ou mal satisfaits par le marché ou les politiques publiques ? Couvrent-ils l'ensemble des besoins visés par les modèles de l'aide alimentaire ? > 5 sous-questions évaluatives
	Cohérence interne des objectifs et des moyens du PMMPT	QE2 - Les moyens proposés par le PMMT permettent-ils de réaliser les activités prévues ? > 6 sous-questions évaluatives
	Cohérence externe du PMMPT vis-à-vis des politiques sociales, environnementales et de santé	QE3 - Dans quelle mesure le programme et les projets soutenus contribuent-ils aux objectifs d'autres programmes et politiques publiques ? Dans quelle mesure permettent-ils de mettre en œuvre ces politiques publiques? > 5 sous-questions évaluatives
LOCAL	Mise en œuvre et efficience des modèles	QE4 - Le cadre d'action et les moyens proposés par le PMMPT permettent-ils aux structures soutenues de mettre en œuvre les projets et les coopérations initialement prévus ? > 6 sous-questions évaluatives
	Efficacité du programme et des modèles	QE5 - Quelle est l'efficacité du PMMPT ? > 2 sous-questions évaluatives QE6 - Comment, et à quelles conditions, certains modèles de lutte contre la précarité alimentaire atteignent-ils les objectifs du programme ? > 6 sous-questions évaluatives
	Potentiel d'essaiage des modèles	QE7 - A quelles conditions les modèles de lutte contre la précarité alimentaire peuvent-ils changer d'échelle ? > 5 sous-questions évaluatives



ECHANTILLON DES PROJETS ENQUÊTES

	CATÉGORIE DE STRUCTURE/ PROJET ENQUÊTÉ	NOMBRE DE STRUCTURES ENQUÊTÉES
VOLET NATIONAL	Enquête auprès d'unités locales d'associations nationales	12
	Projets centrés sur l'éducation à l'alimentation	3
	Projets d'aide alimentaire « classiques » visant à étendre l'offre existante	3
VOLET LOCAL	Projets multidimensionnels de diversification des actions de LPA	7
	Projets d'expérimentation de nouvelles solidarités alimentaires	10
	Projets de grande ampleur visant à repenser l'approvisionnement ou la logistique	7
TOTAL		42

Le calendrier de la suite de l'évaluation

		2026				2027		
		Janvier	Avril	Juin	Oct.	Janvier	Avril	Juin
Enquête	Phase 1	1 ^{ère} vague récolte de données par les DREETS via la trame de suivi		Analyse et bilan des données quantitatives	Enquête « impact » projets locaux	2 ^{ème} vague récolte de données par les DREETS via la trame de suivi		Bilan de mise en œuvre du programme
	Phase 3	Début de la collecte des données qualitatives		Analyse et bilan des 1 ^{ères} données qualitatives		Fin de la collecte des données qualitatives		Analyse des impacts, des modèles socio-économiques et du potentiel d'essaimage
	Phase 4	Anim #4 Dreets		Anim #5: 3 ^{èmes} Rencontres nationales du 22 juin, Bordeaux	Anim #6	Anim #7 #6		Anim #8
Livrables				Juin 2 ^{ème} RI			Mai Rapport final	
	Comitologie			Juin COTECH #3 Mise en discussion des premiers résultats de terrain			COTECH #4 Mise en discussion des résultats finaux de l'évaluation	COFIL #4 Restitution du RF
		Avril- mai GT COCOLUPA Bilan et perspectives		Juillet COFIL #3 Restitution du 2 ^{ème} RI	GT COCOLUPA Pistes de recommandations	GT COCOLUPA Recommandations		Juin COCOLUPA Restitution du RF



ÉCHANGES AVEC LE PUBLIC

ÉVALUATION DE LA JOURNÉE







CONCLUSION DE LA JOURNÉE

